

-F-

ASSEMBLÉE NATIONALE

N^o 912-2640526

UNE SOLUTION POUR TOUTE UNE GÉNÉRATION
LE PROJET DE PAUL MARTIN POUR DE MEILLEURS SOINS DE SANTÉ

Liberal



UNE SOLUTION POUR TOUTE UNE GÉNÉRATION

LE PROJET DE PAUL MARTIN POUR DE MEILLEURS SOINS DE SANTÉ

Les Canadiens et les Canadiennes ont besoin de savoir précisément ce que leur gouvernement fédéral va faire pour améliorer le système public de soins de santé sur lequel nous comptons tous. Ce plan explique clairement ce qu'un nouveau gouvernement libéral fera pour répondre aux préoccupations de la population canadienne en matière de système public de soins de santé. Nous avons la conviction que mis en œuvre, ce plan engendra des progrès tangibles et mesurables répondant à ces préoccupations. Ce plan permettrait de renforcer le système public :

- en garantissant un financement stable, prévisible et à long terme;
- en mettant en œuvre une stratégie nationale de réduction du temps d'attente grâce à la formule «cinq sur cinq» qui réduira immédiatement le temps d'attente pour cinq types de soins;
- en réformant les soins de santé primaires;
- en créant un Programme national de soins à domicile;
- en élaborant une stratégie nationale pour les médicaments sur ordonnance;
- et en respectant les dispositions de la Loi canadienne sur la santé.

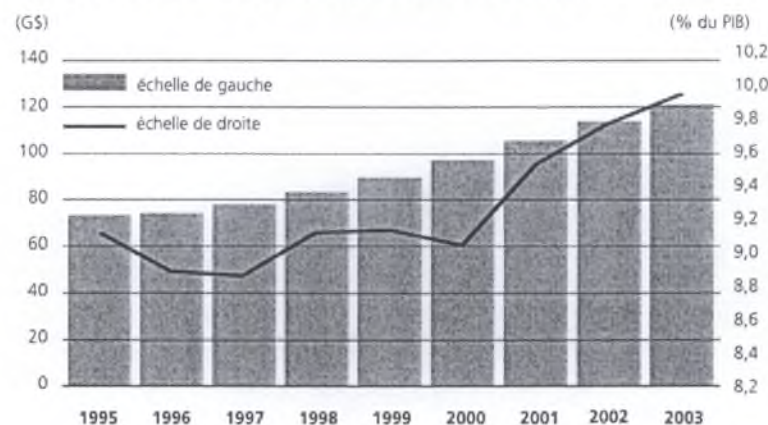
Les priorités du gouvernement libéral portent d'abord et avant tout sur des soins de santé universels, financés par les fonds publics. Il n'y a tout simplement pas de question plus importante pour les Canadiens et les Canadiennes. Les Libéraux sont fiers de leur rôle de pionnier qu'ils ont joué pour faire du système de soins de santé une priorité nationale. Nous considérons le système public de soins de santé comme étant un idéal canadien en constante évolution. Il n'existe aucun autre domaine où le gouvernement interagit avec les gens de façon aussi significative et conséquente.

Plusieurs d'entre nous ont déjà connu des moments angoissants dans la salle d'attente de l'urgence d'un hôpital. Certains ont connu des délais d'attente difficiles avant de subir des tests diagnostiques et des interventions. Quelques-uns ont passé des nuits blanches à observer les moniteurs dans une unité de soins intensifs. À tous les jours dans nos hôpitaux, des vies sont changées à tout jamais. C'est dans ces moments-là que les gens ont le plus besoin d'aide et que le gouvernement doit rassembler les énergies de toute une société pour faire en sorte que les individus soient confiants qu'ils recevront les soins de santé dont ils ont besoin.

Cependant, les Canadiens et les Canadiennes craignent de plus en plus de ne pas avoir accès à des soins de qualité lorsqu'ils en auront besoin. Ils sont trop nombreux à attendre trop longtemps pour les services qui leur sont nécessaires. Réduire les temps d'attente est devenu le test ultime de l'engagement du gouvernement à favoriser des soins de santé universels, de grande qualité et financés publiquement. Ces préoccupations grandissantes au sujet des temps d'attente font en sorte que bon nombre de citoyens tournent le dos au système public.

Par ailleurs, les gouvernements sont de plus en plus préoccupés par la pression exercée par les dépenses associées aux nouvelles et coûteuses technologies médicales, les médicaments d'ordonnance toujours plus dispendieux et la réalité d'une population qui vieillit. Des questions surgissent à propos de la viabilité financière du système de soins de santé.

Évolution récente des dépenses en santé au Canada



Il est clair que les soins de santé au Canada sont en mal de réforme. La population canadienne s'attend à une réforme du système de soins de santé et non à une nouvelle ronde de débats idéologiques. Des études exhaustives telles que les rapports de la Commission royale sur l'avenir des soins de santé au Canada, présidée par l'honorable Roy Romanow, et du Comité du sénat sur le système de santé au Canada, présidé par le sénateur Michael Kirby, ont clos ce débat. Les Canadiens et les Canadiennes voient d'un mauvais oeil ceux et celles qui désirent rouvrir des débats idéologiques sur la structure de base du système. Ils veulent tout simplement qu'on fasse en sorte de pallier les lacunes du système.

« Dès le début de mon mandat, j'ai mis au défi ceux qui préconisaient une réforme des soins de santé axée sur des solutions à caractère radicalement privé – frais imposés aux usagers, compte d'épargne pour soins médicaux, désassurance de certains services, privatisation accrue, système privé parallèle – de prouver que ces approches amélioreraient et renforceraient notre système de soins de santé. Les preuves tardent à venir... Les Canadiens veulent qu'on rénove leur système de soins de santé, pas qu'on le démantèle. »

L'honorable Roy Romanow, 29 novembre 2002

Les Libéraux sont prêts à relever le défi qui leur est lancé par les Canadiens et les Canadiennes. Nous sommes résolus à mettre en œuvre une réforme qui ciblera exclusivement les besoins des patients et de leur famille. Une amélioration des services qui fera en sorte que les médecins, infirmières et autres professionnels de la santé seront disponibles au moment et à l'endroit où leurs services seront requis. Nous comprenons que la population canadienne veut une réforme qui lui assurera que les tests diagnostiques et les traitements seront toujours disponibles quand elle en aura besoin et qu'ils seront livrés en temps opportun. Les Canadiens veulent une réforme qui leur garantisse un système de soins de santé universel, et financé par les fonds publics, qui leur soit accessible ainsi qu'à leurs enfants, à leurs petits-enfants et aux générations qui suivront.

Le Canada a besoin d'une réforme des soins de santé qui donne des résultats concrets. Ces résultats devront être communiqués clairement de façon à ce que tous les Canadiens et les Canadiennes puissent constater à quel point leur système de santé fonctionne bien et quels en sont les aspects à améliorer. Les Canadiens s'attendent aussi à ce que leurs gouvernements collaborent pour que le système fonctionne comme il le devrait. Ils en ont assez de ceux et celles qui ne font que blâmer autrui pour les problèmes constatés. Ils veulent voir leurs politiciens et politiciennes mettre tout en œuvre pour améliorer le système et cesser de se perdre dans des querelles inutiles à son sujet.

Il existe un large consensus sur ce qui doit être fait en matière de réforme des soins de santé au Canada. Une réforme véritable et avantageuse nécessite de nouvelles approches envers les soins primaires de santé (par exemple, un meilleur accès aux médecins, aux infirmières et aux cliniques à toute heure du jour), les soins à domicile, la réduction des temps d'attente et une couverture pour les médicaments d'ordonnance lorsque les coûts sont catastrophiques pour les familles et les individus.

Ces changements doivent être appuyés par des transformations à long terme afin d'améliorer la santé de la population canadienne dans son ensemble, à travers de meilleures habitudes de vie et la réduction de la pauvreté.

Finalement, la réforme nécessite un accès transparent et public aux informations reliées au rendement et aux coûts pour que les Canadiens soient en mesure de tenir leurs gouvernements responsables de la performance de leur système de soins de santé.

Indubitablement, la réforme est bien plus qu'une simple question d'argent. Néanmoins, le gouvernement devra dépenser davantage dans les prochaines années afin d'atteindre l'objectif des Canadiens et Canadiennes en matière de soins de santé.

Un gouvernement libéral augmentera les paiements de transfert aux provinces et aux territoires pour s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes reçoivent les services dont ils ont besoin. En effet, nous nous sommes déjà engagés à y verser 37 milliards \$ en argent neuf, sur une période de cinq ans à compter de 2003-04. Nous ferons davantage.

UN FINANCEMENT STABLE ET PRÉVISIBLE

Nous nous assurerons que le gouvernement fédéral contribue sa juste part des coûts de soins de santé financés par le secteur public. Nous commencerons par éliminer ce qu'il est convenu d'appeler « l'écart Romanow » énoncé dans le rapport de M. Romanow et par rendre justice aux principes qui ont été établis avant 1977 alors que les services de soins de santé étaient explicitement co-financés par les gouvernements fédéral et provinciaux. Sur la base des données du rapport Romanow - qui demande un transfert d'au moins 15,3 milliards \$ en 2005-06 - l'écart existant sera éliminé en augmentant les transferts fédéraux aux provinces à un total de 3 milliards \$ (au-delà des engagements existants) pendant la présente année fiscale et la suivante, c'est-à-dire d'ici avril 2006. Le gouvernement s'est déjà engagé à augmenter substantiellement ces transferts d'ici 2007-08.

Un gouvernement libéral injectera l'argent destiné aux provinces pour les soins de santé sur une base prévisible et à long terme. Une formule d'échelle, juste et objective, assurera une aide fédérale croissante. Une formule définie aidera les provinces à mieux planifier et mettra fin aux disputes annuelles sur l'argent qui ont trop souvent jeté une ombre sur le sens réel de la collaboration fédérale provinciale dont l'objectif est de procurer de meilleurs soins de santé aux Canadiens et aux Canadiennes.

Libéraux appuient l'Accord des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé de 2003. Le gouvernement libéral a déjà réservé 16 milliards \$ pour sa mise en oeuvre par l'entremise d'un nouveau Transfert pour la réforme en santé s'échelonnant sur cinq ans. Malheureusement, d'importants volets de cet Accord, et particulièrement les soins à domicile, n'ont pas encore été mis en oeuvre et il semble y avoir une perte d'élan. Un gouvernement libéral travaillera avec les provinces et les territoires pour relancer le processus visant à étendre le système public à l'échelle nationale.

Ce processus débutera par la rencontre des premiers ministres qui se tiendra cet été. Nous avons confiance qu'une entente sur les réformes à apporter pour régler les problèmes en santé se dégagera de cette rencontre et qu'elles seront valables pour une génération. À l'évidence, la discussion impliquera une composante de « donnant-donnant ». Les compétences provinciales en santé seront respectées. Néanmoins, les Canadiens doivent connaître les propositions du gouvernement fédéral pour régler les problèmes en santé. Nous espérons que ces objectifs libéraux et ces propositions, tels qu'ils apparaissent dans ces pages, gagneront la faveur populaire, rendant leur concrétisation plus probable à la rencontre des premiers ministres et durant la période de mise en oeuvre qui suivra.

La Stratégie nationale de réduction des temps d'attente : Le Plan « Cinq en Cinq »

Un gouvernement libéral s'attaquera directement aux temps d'attente pour les principales interventions médicales.

Nous allons travailler avec les provinces et les territoires pour mettre en oeuvre une **Stratégie nationale de réduction des temps d'attente**. Les Canadiens et les Canadiennes se doivent de connaître le délai actuel pour une procédure comme celle, par exemple, d'une imagerie par résonance magnétique (IRM) et ce que devrait être ce délai. La stratégie permettra aux Canadiens de connaître le délai moyen requis pour voir un médecin, pour un remplacement de la hanche ou encore, pour que leur enfant soit vu à l'urgence. Les Canadiens sauront alors si ces délais sont considérés comme normaux ou non par des experts médicaux. Les Canadiens sauront s'ils sont plus ou moins comparables à ceux d'ailleurs au pays. Avant tout, ils sauront que leurs gouvernements réduisent les temps d'attente de façon à s'assurer qu'ils reçoivent les soins dont ils ont besoin, en temps opportun.

LA STRATÉGIE NATIONALE DE RÉDUCTION DES TEMPS D'ATTENTE :

Une initiative majeure, en collaboration avec les provinces et les territoires, qui vise à évaluer et publier les temps d'attente existants, à déterminer ceux qui devraient être réduits en priorité et à mettre en oeuvre les actions requises pour le faire. L'appui fédéral à cette stratégie recevra un nouveau financement ciblé de 4 milliards \$.

Comment est-ce que cette mesure engendrera-t-elle les résultats tangibles voulus par les Canadiens et les Canadiennes? Grâce à notre plan à deux volets.

D'abord, le gouvernement fédéral travaillera en collaboration avec les provinces et territoires ainsi qu'avec les professionnels de la santé et les groupes de patients pour déterminer quels sont les temps d'attente acceptables et médicalement appropriés et pour identifier ceux qui sont inacceptables. Il sera aussi demandé aux hôpitaux universitaires et aux organismes de santé régionaux, qui jouent un rôle important dans le système, de contribuer à ce processus.

Le nouveau Fonds de réduction des temps d'attente, de 4 milliards \$, sera disponible pour appuyer les provinces et territoires dans l'élimination de l'écart avec les cibles de temps d'attente appropriés. En même temps que se déroulera le processus complexe de compilation des temps d'attente, un panel d'experts médicaux, travaillant avec le Conseil de la santé nouvellement établi, déterminera s'il existe des cas d'attentes susceptibles de causer des préoccupations au niveau clinique. Des efforts considérables seront déployés pour réduire les temps d'attente à des niveaux médicalement appropriés, et ce, dans les plus brefs délais.

Les Canadiens et les Canadiennes ont besoin d'observer des progrès rapides et réels en matière de temps d'attente. Dans certains cas, nous savons déjà que les temps d'attentes sont trop longs et que nous devons agir pour les réduire. Il s'agit là du deuxième volet, du « Cinq en cinq. »

LE PLAN « CINQ EN CINQ »

Le plan « Cinq en cinq » – une offensive tous azimuts pour effectuer, durant les cinq prochaines années, d'ici la fin 2009, des réductions majeures aux temps d'attente dans au moins cinq domaines importants : les interventions liées au cancer et celles liées aux maladies coronariennes, les diagnostics par imagerie, les remplacements d'articulations et la restauration de la vision.

De façon spécifique, le plan « Cinq en cinq » :

COLLIGERA LES DONNÉES. Publiera, à l'échelle du pays, les temps d'attente comparables pour les cinq interventions d'ici le 31 décembre 2005.

ÉTABLIRA LES OBJECTIFS. Établira des objectifs de temps d'attente nationaux. Ces objectifs seront développés en collaboration avec les provinces et les territoires sur la base du travail accompli par le Conseil de la santé, l'Institut canadien d'information sur la santé, les Instituts de recherche en santé du Canada et les professionnels de la santé.

RÈGLERA LE PROBLÈME. Travaillera avec chaque province et territoire dans le but d'amener ces temps d'attente à l'objectif national pour les cinq domaines prioritaires d'ici la fin de l'année 2009.

AIDERA À DÉFRAYER LA FACTURE. Les 4 milliards \$ en fonds spéciaux pour la Stratégie nationale de réduction des temps d'attente s'ajouteront aux fonds des provinces et des territoires pour atteindre l'objectif de l'élimination des temps d'attente inappropriés dans ces cinq domaines d'intervention prioritaires.

Soins de santé de première ligne

L'un des objectifs du gouvernement libéral est de s'assurer que tous les Canadiens et les Canadiennes ont accès à des soins de santé appropriés, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Les Canadiens ne devraient pas avoir à subir de longues attentes dans les salles d'urgence des hôpitaux pour obtenir des soins en dehors des heures ouvrables. Les provinces ont déjà réalisé des progrès en vue d'atteindre cet objectif. Cela constitue un élément important dans la quête plus globale visant à réduire les temps d'attente. Nous pouvons cependant faire davantage. Notre engagement d'avoir un financement stable, prévisible et à long-terme permettra d'avoir accès en temps opportun à un médecin ou à tout autre spécialiste ainsi qu'à des soins d'urgence. Une proportion des 4 milliards \$ du *Fonds de réduction des temps d'attente* pourrait appuyer les propositions visant à augmenter les services de première ligne et ainsi réduire les temps d'attente excessifs qui surviennent trop souvent dans les salles d'urgence bondées.

LA RÉFORME DES SERVICES DE SANTÉ DE PREMIÈRE LIGNE

- Un gouvernement libéral travaillera avec les provinces et les territoires dans le but d'enrayer la pénurie de personnel médical qui existe dans un trop grand nombre d'endroits au Canada – en partie, en augmentant le nombre de places disponibles en médecine dans les universités et en accélérant la reconnaissance des qualifications médicales des immigrants. Par exemple, nous travaillerons avec les provinces afin de nous assurer que nos écoles de médecine appuient la mise à niveau des compétences et offrent aux médecins immigrants qui s'engagent à travailler dans les domaines les plus en demande la possibilité d'acquérir une expérience clinique au Canada. De notre côté, nous appuierons un programme visant à former 1 000 nouveaux Canadiens pour offrir des services de première ligne de qualité à travers le pays.
- De plus, le gouvernement travaillera avec les provinces et les associations professionnelles à définir un rôle plus étendu et plus approprié du personnel infirmier et d'autres personnels médicaux et d'alléger le fardeau des médecins de première ligne.
- Un gouvernement libéral continuera également d'appuyer financièrement le développement d'un système électronique de données par l'entremise de l'Inforoute santé du Canada. Les données électroniques sont un élément essentiel d'un système de soins de santé de première ligne plus sûr et efficace.

Soins à domicile

De plus en plus de Canadiens et de Canadiennes cherchent à écourter les séjours à l'hôpital et à recevoir davantage de soins à domicile. Ce genre de service a prouvé sa valeur et allège le fardeau des hôpitaux dont les ressources sont limitées. Non seulement est-ce une bonne pratique de gestion de favoriser les soins à domicile, c'est également une bonne chose à faire.

Présentement, les soins à domicile sont fournis à travers le Canada de façon très aléatoire. Les provinces et les territoires procurent des services très variés. Les Libéraux sont d'avis que le secteur des soins à domicile doit être amené à maturité et qu'il doit être amené au centre du système public de santé au cours des 10 prochaines années.

Un gouvernement libéral présentera un programme national de soins à domicile érigeant les fondations pour inclure l'ensemble des services de soins à domicile dans notre système public de soins de santé.

LE PROGRAMME NATIONAL DE SOINS DE SANTÉ À DOMICILE

Le programme touchera d'abord les services suivants :

- Les services de soins à domicile pour les patients post-aigus, incluant la couverture de la médication et les services de réadaptation.
- La gestion des soins de santé mentale à domicile et les services d'intervention.
- Les services de soins palliatifs à domicile pour aider les personnes à la fin de leur vie.

Le gouvernement fédéral créera un nouveau Fonds national de soins à domicile totalisant 2 milliards \$ répartis sur cinq ans, pour encourager les besoins de la réforme. Ces argents seront alloués au prorata de la population des provinces et des territoires qui auront adopté une législation visant à fournir, au moins, l'éventail de services à domicile établi.

Médicaments sur ordonnance.

L'objectif de la politique libérale est de s'assurer qu'aucun Canadien ne subit de préjudices financiers indus pour se procurer les médicaments nécessaires à son traitement. Aujourd'hui, les médicaments sont un des facteurs qui contribuent le plus à l'augmentation des coûts en matière de santé. Au même moment, un programme de médication approprié peut améliorer l'état général de santé et réduire le recours aux soins hospitaliers et autres ressources dispendieuses de soins aigus. Il existe en ce moment des différences importantes pour la couverture des médicaments à travers le pays. En travaillant avec les provinces et les fournisseurs de soins de santé, nous définirons une approche nationale qui fournira une couverture de base à tous les Canadiens et les Canadiennes, incluant une protection en cas de catastrophe, et pour contenir les coûts des médicaments.

L'objectif d'un gouvernement libéral sera de s'entendre avec les provinces et les territoires sur une **Stratégie nationale de médicament** d'ici 2006. Elle sera suivie d'une législation appropriée et appuyée d'une contribution financière fédérale dont l'importance sera déterminée une fois la stratégie adoptée. Entre-temps, la médication nécessaire sera incluse dans le programme de soins à domicile proposé et permettra ainsi à plusieurs patients de quitter l'hôpital plus tôt car ils pourront obtenir leur médication à la maison, sans frais.

Le respect de la Loi canadienne sur la santé

La *Loi canadienne sur la santé*, la législation qui régit les soins de santé, demeure un symbole des valeurs communes aux Canadiens. La Loi énonce cinq principes : administration publique, intégralité, universalité, transférabilité et accessibilité. Un gouvernement libéral renforcera chacun d'eux.

POUR UNE MEILLEURE RÉOLUTION DES DIFFÉRENDS

Un gouvernement libéral s'engage à :

- **Formaliser une procédure existante entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux quant à la résolution des différends sur la *Loi canadienne sur la santé*. Les cas seront référés à un panel composé de trois experts indépendants. Il incombera au panel de décider s'il y a manquement à la Loi et de faire ses recommandations au ministre fédéral de la Santé pour décision finale sur les sanctions qu'il considère appropriées.**
- **Afin d'assurer que les violations à la Loi sont corrigées le plus rapidement possible, toute somme découlant des sanctions sera retournée à la province une fois les corrections apportées.**

Le premier ministre a exprimé sa détermination à travailler avec les provinces cet été pour parvenir à une entente sur les soins de santé échelonnée sur dix ans. Un mandat fort des électeurs contribuera à montrer à toutes les personnes autour de la table de négociations que les Canadiens et les Canadiennes veulent que leurs élus s'assoient, discutent ensemble et trouvent une solution valable pour une décennie.

RECONNAISSANCE ACCRUE DU RÔLE DES SOIGNANTS

Nous devons reconnaître que les actions variées des aidants naturels et de la famille permettent à notre système de soins de santé et à nos institutions publiques d'épargner.

Par exemple, plus de 170 000 aînés victimes de la maladie d'Alzheimer sont pris en charge, bénévolement, par des membres de la famille et des amis.

De quoi ont-ils besoin ? Ils ont besoin de repos, de pauses temporaires loin de l'épuisement émotionnel et physique qu'entraîne une responsabilité permanente. Ils ont besoin d'information et de formation pour bien répondre aux besoins de la personne qui reçoit leurs soins. Ils ont besoin d'appui et de conseils.

Le gouvernement appuie les gens qui prennent soin de parents âgés ou handicapés grâce au crédit d'impôt pour les aidants naturels (introduit en 1998) et à un nouveau crédit présenté dans le budget de mars 2004 qui permet à un aidant naturel de réclamer jusqu'à 5 000\$ de dépenses liées à la dispensation de soins à un parent dépendant en raison de maladie ou d'un handicap.

Nous pouvons faire davantage, nous devons faire davantage, pour appuyer les aidants naturels, cela en utilisant le système fiscal. Cependant, il s'agit d'un véhicule limité. Les règles d'admissibilité sont souvent complexes et un aidant naturel peut avoir un revenu imposable insuffisant en terme d'accessibilité aux crédits d'impôt.

Nous avons besoin d'une approche plus étendue. Un gouvernement libéral travaillera avec les provinces et les groupes d'intervenants pour développer une stratégie cohérente visant à accroître l'appui aux aidants « informels » tels que les époux, les enfants, les proches parents et les amis. Une stratégie qui comprendrait différents modèles d'approches. Nous allons :

APPUYER LES AIDANTS NATUREL

Un gouvernement libéral s'engage à :

- **Engager jusqu'à 1 milliard \$ sur cinq ans dans de nouvelles ressources pour appuyer la stratégie en association avec les provinces. Si une entente ne peut être conclue avec les provinces, après 24 mois, le gouvernement fédéral s'assurera que des alternatives seront développées afin de rendre les nouvelles ressources accessibles pour les aidants naturels.**
- **Doubler, comme première étape concrète, le montant de 10 000 \$ qu'un aidant naturel peut réclamer pour des dépenses liées à la dispensation de soins à un parent dépendant en raison de maladie ou d'un handicap.**

Conclusion: Allons droit devant

Le Premier ministre Paul Martin a déclaré sa détermination à travailler avec les provinces et territoires cet été pour mettre un terme aux disputes annuelles et parvenir à une entente pour les dix prochaines années sur les soins de santé. Un mandat fort de la part de l'électorat fera comprendre à ceux et celles qui seront à la table de négociations que les Canadiens et les Canadiennes veulent que leurs élus se parlent et trouvent une solution qui durera au moins le temps d'une génération.

Nous croyons fermement que ce plan libéral pour de meilleurs soins de santé répondra aux vœux de la population canadienne qui souhaite un système public plus fort et plus performant, pour chaque Canadien et Canadienne et les membres de sa famille. Un système de soins de santé sur lequel chacun peut compter en cas de besoin, pour la décennie à venir et bien au-delà aussi.

